



# EXPERIENCE DU GNAP DANS LE DOMAINE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES (DV) Bilan des activités du projet DDV - GNAP (2014 – 2016)

 Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture





## Atelier national multi-acteurs pour une gouvernance foncière responsable en Mauritanie

En partenariat avec la Commission Technique pour la Réforme Foncière (COTREF)  
et les organisations de la société civile mauritanienne

A Rosso, Mauritanie les 18 et 19 octobre 2017

Organisé avec l'appui financier du gouvernement fédéral de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse

# Présentation du GNAP.

- Le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) est une organisation d'éleveurs qui compte de nos jours 50 Associations Pastorales (AP), 2 885 coopératives agréées, 10 bureaux régionaux.
- Les représentants de ces associations ont décidé de créer un bureau national pour asseoir la pérennité de l'organisation des éleveurs autour du développement.
- Ainsi le GNAP fut créé en 1990 et reconnu le 19 / 11 / 1992 suivant le récépissé N° 02053 du Ministère de l'Intérieur

## Présentation du GNAP (suite).

- Le GNAP par son expérience, a exécuté plusieurs projets et programme de développement, on peut citer quelques projets phares du GNAP :
- Projet de Renforcement de la Résilience de l'Economie Familiale grâce à la productivité de l'élevage dans l'est et le sud de la Mauritanie(PRREF), financé par l'Union Européenne à hauteur de 1 million 07, pour une période de 36 mois (Mars 2014 – Février 2017)
- Projet de Renforcement de la résilience au Sahel à travers la mobilité du Bétail (BRACED), financé par la Coopération Britannique avec une durée 36 mois (janvier 2015 – Décembre 2017)

## Présentation du GNAP (suite).

➤ Programme Régional d'Education des Populations Pastorales (PREPP), de Janvier 2014 – décembre 2017), financement de la coopération Suisse (DDC), avec une 2<sup>ème</sup> phase de 2018 – 2021) ;

➤ Le projet de Dissémination des Directives volontaires(DDV), financement de FIDA/ IPAR à hauteur de 100 000 US (juin 2014 – Juin 2016) .

En Avril 2014, le GNAP a signé une convention de partenariat avec IPAR pour la dissémination et la mise en œuvre des Directives Volontaires pour une gestion responsable des terres, pêche et forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. Cette convention a été ratifiée par 133 pays dont le notre le 11 mai 2012 à Rome.

Dans ce cadre, nous dressons un bilan exhaustif de nos activités durant les années 2014, 2015 et 2016.

## RAPPEL DU CONTEXTE DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN MAURITANIE.

- Il serait opportun de rappeler le contexte foncier Mauritanien au moment de la signature qui lie le GNAP à l'IPAR et qui se caractérise par :
- La Mauritanie est un pays situé sur la ligne de front de la désertification et traversé par un seul cours d'eau régulier (le fleuve Sénégal) ; généralement sa rive droite était partagée par des propriétés tribales et ethniques.

## **RAPPEL DU CONTEXTE DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN MAURITANIE (SUITE).**

- La loi foncière 83 127 du 21 juin 1983 promulguée après la maîtrise des eaux du fleuve Sénégal dans le cadre de l'OMVS pour faciliter une mise en valeur plus large de la rive droite. Cette loi n'a reconnu comme mise en valeur donnant droit à la terre que la mise en valeur de type agricole au sens étroit du mot et abrogeant ainsi les propriétés tribales et ethniques en les déclarant propriété de l'Etat. La mise en valeur de type pastoral a été totalement méconnue au titre de cette loi.
- Les Directives volontaires ratifiées par 133 pays dont le notre à Rome le 11 mai 2016 ont été totalement oubliées par le décideur et ignorées par le reste de la population.

## **RAPPEL DU CONTEXTE DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN MAURITANIE (SUITE).**

- L'expérience de l'entente foncière de Maghama décrite obtenue en 1995 commence à être oubliée par les différents acteurs car elle n'a pas été suffisamment vulgarisée.
- Absence d'une vision claire du socioculturel Mauritanien autour des Directives Volontaires.
- Absence d'une expérience réussie en Afrique Subsaharienne du dialogue prôné dans le cadre des Directives Volontaires pour dégager une entente consensuelle.

## **RAPPEL DU CONTEXTE DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN MAURITANIE (SUITE ET FIN).**

- Avec l'avènement du projet des Directives Volontaires au niveau du GNAP, il a été jugé nécessaire de réaliser un film documentaire sur l'entente foncière de Maghama décrue comme activité principale rentrant dans le cadre du principe des Directives Volontaires à l'attention des décideurs nationaux.



## Activités réalisées/Résultats (suite).

Activité/date	Cible/nombre	Résultats/réalisations	Difficultés rencontrées	Effets imprévus (+ ou -)
Signature convention avec IPAR Avril 2014.	Société civile, état, journalistes et paysans	- Dissémination - Mise en œuvre	Méconnaissance du dossier	aucun
Recrutement d'un coordinateur national (04/08/2014)	Expert national	- Animation de l'atelier de lancement de DV en RIM	Aucune	aucun
Atelier lancement des DV (20 Août 2014)	60 participants de la société civile, Etat et partenaires au développement	- Compréhension des DV - Mise en place du GTP de dialogue politique	Désignation des membres	Aucun Lenteur



Vue de la cérémonie d'ouverture de l'atelier

## Activités réalisées/Résultats (suite).

Recrutement facilitateur externe sur proposition de l'IPAR (Dr. Baro Mamadou) Décembre 2014	Expert international en gestion foncière	- Relance et animation des différents ateliers du GNAP	Aucune	Accélération et animation des DV
Réunion GTP en mars 2015	13 membres	- Elargissement des membres à 2 ONGs leaders (ROSA et AMAD) - Décision de réaliser un film documentaire sur le foncier	Aucune	Meilleure dissémination des DV au niveau de la société civile
Atelier des journalistes (07/01/2015)	Participation de 60 journalistes (presse publique et privée)	- Diffusion des DV au niveau des médias publics et privés	Aucune	Difficulté de créer un réseau de journaliste.
Atelier de la société civile (08/01/2015)	Participation de 60 ONGs leaders de la société civile	- Diffusion des DV au niveau de la société civile	Aucune	Information et sensibilisation sur les DV

## Activités réalisées/Résultats (suite).

Première mission de prospection à Maghama (septembre 2015)	4 experts dont Dr Baro Mamadou	- Prospection de terrain et interview des paysans.	Aucune	Néant
Deuxième mission de Maghama (décembre 2015)	6 experts y compris équipe de reportage chargée de réaliser le film.	- Réalisation d'un film documentaire sur l'entente foncière de Maghama	Aucune	Rencontre avec autorité administrative locale et élus locaux
Troisième réunion du GTP (09/03/2016)	15 membres dont le Directeur des Affaires Juridiques et Foncières de Mauritanie	- Première projection de film de Maghama décrite qui a obtenu le quitus de sa diffusion à l'atelier des parlementaires	Aucune	Satisfaction des membres du GTP

## Activités réalisées/Résultats (suite).

Atelier des experts (panel) 09/04/2016	15 experts nationaux spécialistes du foncier et de l'urbanisme	- Réactualisation des indicateurs LGAF en Mauritanie	Aucune	Animation de l'atelier par un expert international
Mission de dissémination des DV (30/04 au 7/05/2016)	Président GNAP et Coordinateur de DV	- Sensibilisation des hautes autorités de l'Etat sur les DV	Aucune	Promesse d'audience avec le Chef de l'Etat
Atelier des parlementaires (14/05/2016)	15 parlementaires invités	- Mise en place d'un comité de suivi des DV constitué des parlementaires présents à l'atelier.	Aucune	Distribution des documents des DV en Arabe et en Français

## Activités réalisées/Résultats (suite).

<p>Atelier bilan projet DV FIDA Dakar 2 juin 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur des affaires foncières de Mauritanie</li> <li>• 3 députés et 2 sénateurs,</li> <li>•GNAP et ROSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations sur le démarrage du projet SRB (gouvernance foncière pour une prospérité partagée dans le Bassin du fleuve Sénégal)</li> </ul>	<p>Aucune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Echanges avec les participants de 3 états</li> <li>•Projection du film de Maghama décrue</li> </ul>
<p>Appui FAO/Rome (Département Société Civile) Août 2017.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Convention avec GNAP et ROSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de 3 facilitateurs/ONG</li> <li>- Organisation d'ateliers Régionaux d'information et de sensibilisation aux profits de 60 membres du Trarza et Guidimagha</li> </ul>	<p>Aucune</p>	<p>Formation des bénéficiaires</p>



Séance de clôture de l'atelier national de lancement des D.V  
en Mauritanie Hôtel WISSAL du 19 au 20 Août 2014



Photo de groupe de l'atelier de lancement des DV Hôtel Wissal Nouakchott 20/08/2014



# LEÇONS APPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Le manque de compréhension de l'approche des Directives Volontaires par les différents acteurs ;
- La non implication des autorités administratives dans le cadre de la dissémination de ces directives.

## **PRISE EN COMPTE DES FEMMES ET DES JEUNES.**

- En Mauritanie, selon la charia islamique, la propriété revient au chef de famille excluant ainsi la femme et les jeunes qui héritent des terres après le décès de leur père. Ceci handicape une partie des initiatives de l'aspect genre.

## **INNOVATIONS ET FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS.**

- Application de l'esprit des Directives Volontaires dans le cadre des réformes foncières prévues au niveau du pays ;
- Encourager un dialogue inclusif entre tous les acteurs de la société en vue d'instaurer une paix sociale durable, gage de tout développement ;
- Audiences fréquentes du Président du GNAP avec les Présidents des deux chambres de parlement ;
- Campagne d'explication des Directives Volontaires avec les Ministères concernés (Agriculture et Elevage) ;
- Redynamisation du comité de pilotage élargi aux nouveaux membres (Direction des Affaires Foncières, OMVS, etc.).

## **ACTIONS PRÉVUES POUR LA PÉRENNISATION/PERSPECTIVES**

- Renforcement des capacités du GNAP en moyen matériel et humain dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du projet;
- Renforcement des capacités des élus (Parlementaires et Maires) à travers des sessions de formation décentralisées.

Pour la deuxième phase du DDV, le GNAP a été aussi sélectionné comme partenaire, pour exécuter des activités par des conventions avec la FAO, chargée de mettre en œuvre le projet Régional de DDV, les actions menées dans ce cadre de cette deuxième phase sont :

# **ACTIONS PRÉVUES POUR LA PÉRENNISATION/PERSPECTIVES(SUITE).**

- Action 1 : Atelier de formation de (03) formateurs à Nouakchott (04 – 06 juin 2017)
- Action2 : Atelier de formation des facilitateurs à Nouakchott (12 – 15 juillet 2017)
- Action 3 : Atelier de formation de 30 membres de la société civile pour la vulgarisation des DDV du 17 au 19 Août 2017 à Rosso
- Action 3 : Atelier de formation de 30 membres de la société civile pour la vulgarisation des DDV du 25 au 28 Août 2017 à Sélibaby
- Le GNAP vient de recevoir une invitation par La FAO – Rome, pour participer au 5<sup>ème</sup> anniversaire des DDV à Rome du 05 au 06 Octobre 2017

**Je remercie de votre attention**